

Strasbourg / Le 20^e anniversaire des droits de l'enfant

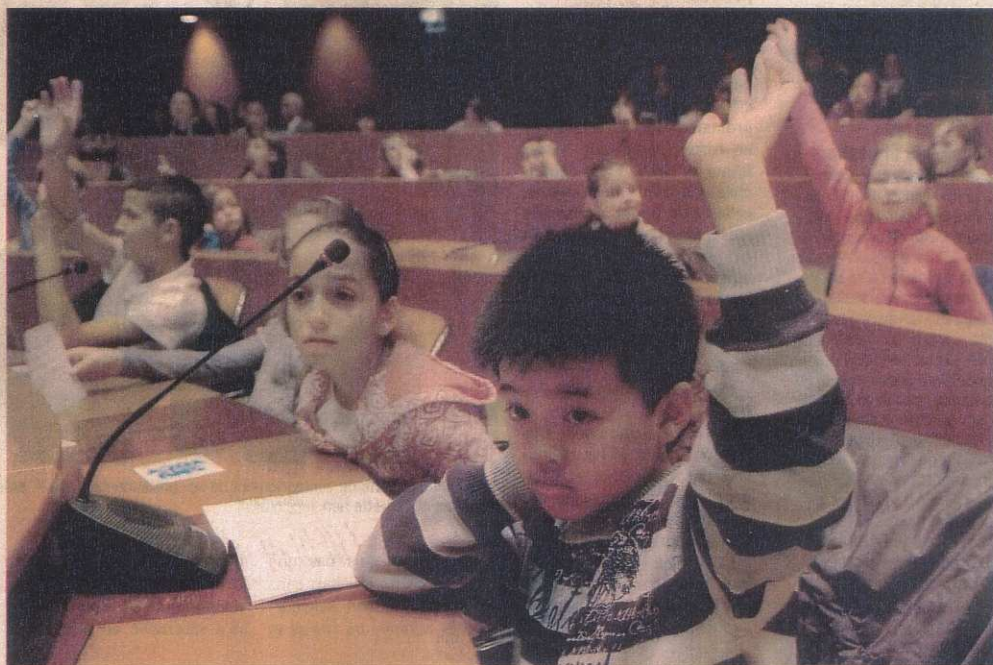
La parole aux écoliers

150 élèves de Strasbourg ont investi hier matin la salle des conseils du centre administratif pour l'Odyssée citoyenne, lancée par l'association Thémis. C'était l'une des nombreuses célébrations des 20 ans de la convention internationale des droits de l'enfant.

■ Depuis les fauteuils de l'hémicycle, à la Communauté urbaine de Strasbourg, les enfants aperçoivent Roland Ries, écharpe en bandoulière, qui fait son entrée, hier matin. «Hé, les autres, levez-vous! Hé, lève-toi, malpoli!», s'indignent certains d'entre eux à mi-voix. Et puis, pendant l'installation du maire à la tribune, quelques exclamations: «Il m'a touché! Moi, il m'a serré la main!».

Ils sont 150, venus des écoles Saint-Jean, Guynemer, Fichart, Wurtz, du Conseil des XV et de l'institut médico-pédagogique de la Montagne-Verte. «On est très contents d'être associés à ce projet, avec des enfants différents», se réjouit d'ailleurs Catherine Adda, éducatrice spécialisée à l'IMP.

La rencontre est une étape de l'Odyssée citoyenne initiée cette année dans 12 classes du Bas-Rhin par l'association Thémis. Et c'est une façon active de fêter la convention internationale, signée il y a 20 ans jour pour jour afin de protéger les humains de moins de 18 ans.



Hier matin, les écoliers de l'Odyssée citoyenne ont questionné les adultes sur leurs droits d'enfants. Un riche débat présidé par le maire Roland Ries. (Photo DNA - Michel Frison)

Dans nos pays à nous, on considère les enfants comme des petits adultes

«Globalement, mes collègues sont moins sages et moins attentifs que vous ne l'êtes», confie en souriant Roland Ries à sa jeune assemblée lorsque Noa veut savoir comment se déroule un conseil municipal. Il raconte les débats animés, «bien avant votre naissance», qui ont précédé l'arrivée du tram à Strasbourg.

Méliké demande au maire s'il compte instaurer un couvre-feu pour les moins de 13 ans à Strasbourg. «Ce n'est

pas à l'autorité publique de dire à quelle heure les enfants ne doivent plus être dans la rue», répond-il. Le maire de Doula 4, John Kumase N'Dangle, venu spécialement, explique qu'au Cameroun, c'est toute la communauté qui s'occupe des enfants. «C'est ce qui nous manque aujourd'hui», estime Josiane Bigot, présidente de Thémis.

«Dans nos pays à nous, on considère les enfants comme des petits adultes qui doivent avoir un certain rendement, poursuit-elle pour répondre à Léa. Dans les pays pauvres, ce sont des droits vitaux qui ne

sont pas respectés. Ce qu'on respecte le moins, dans le monde, finalement, c'est très partagé: c'est le droit à l'enfance.»

«Que doit-on faire si on connaît un enfant dont les droits ne sont pas respectés?», demande un garçon. Josiane Bigot répond: «Si vous vous rendez compte que des enfants viennent à l'école avec des bleus - et pas parce qu'ils sont tombés - ou qu'ils ont terriblement peur de rentrer chez eux, ou si un camarade vous dit "Mon papa, il me touche là où il ne devrait pas, mais surtout ne le répète à

personne": c'est la seule fois où je vais vous dire de ne pas respecter votre parole. Parlez-en à un adulte en qui vous avez confiance, à vos parents, à votre institutrice...»

La question s'est même posée de les envoyer en prison dès 10 ans

Inès s'inquiète de savoir ce qui se passe si un pays signataire de la convention ne la respecte pas. Malheureusement, la réponse est rien, ou presque. «Il faudrait vraiment un tribunal qui condamne les

pays, estime Josiane Bigot. Par exemple, pour la France, on nous a reproché de ne pas traiter un enfant délinquant comme un enfant. La question s'est même posée de les envoyer en prison dès 10 ans!»

L'heure de la sortie n'est pas accueillie par une explosion de joie mais par un ostensible dépit (et même quelques larmes) de devoir interrompre un débat passionnant. Interrompt momentanément, car cette odyssée se poursuit toute l'année et l'apprentissage de la citoyenneté ne fait que commencer.

Charlotte Dorn